

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La Corrida de la Saint Martin - Villette d'Anthon (38280) **VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022**

Organisation : Association Rando Nature

Participation : La Corrida de la St Martin est une épreuve ouverte à tous, licencié (e) ou non, sous réserve de la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (sauf pour les courses enfants, non chronométrées).

Précautions relatives au Covid 19 : La course sera organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Parcours : Les courses se font sur route, le code de la route devra être respecté

Courses Enfants: (non chronométrées)

Eveil Athlétique : 400 m enfants nés de 2014 à 2016 (gratuit), départ 17h00

Poussins- Benjamins : 1.5 km enfants nés de 2010 à 2013 départ 17h15

Minimes : 1,8km enfants nés de 2008 à 2009 départ 17h30

Corrida : 5 tours (9.2km) à partir de la catégorie cadet (2007) départ 18h – Limitée à 200 participants maxi.

Départ – Arrivée : Place de l'église de Villette d'Anthon.

Ravitaillement : Un ravitaillement en boissons, biscuits, fruits secs offert par CARREFOUR MARKET de Jonage est prévu à l'arrivée

Sécurité : Assurée par la Croix Blanche de Chavanoz

Sanitaires : Des toilettes sont mises à disposition à la salle de la Serra

Inscription : Sur le site www.chronometrage.com ou sur place le jour même dans la limite des dossards dispo. Par courrier : bulletin à télécharger et à envoyer avec le règlement à : Association Rando Nature – Hôtel de Ville – 38280 Villette d'Anthon.

Inscription Adultes : Salle de la Serra – Rue des Sapins

Inscription enfants : Place de l'église

Dossards : Les dossards devront être retirés au plus tard 20 mn avant le départ

Droit à l'image : Le coureur, du fait de son engagement, donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image, où il pourrait apparaître, dans le cadre de la promotion de cette course.

Site : <http://randonature.e-monsite.com>

Contact tél. 06 19 28 30 28 – 06 87 48 90 94

Mail : randonature38@laposte.net

Coupes et récompenses aux 3 premiers H/F
Un lot sera remis à chaque participant



BULLETIN D'INSCRIPTION

Rando Nature – Hôtel de Ville - 38280 Villette d'Anthon

CADRE RÉSERVÉ A L'ORGANISATION

DOSSARD

CATEGORIE

Nom : Prénom :

Année de naissance :

Sexe Masculin Féminin

Adresse :

Code postal : Ville :

Club ou Association :

Adresse e mail.....

<input type="radio"/> 400 m	(nés de 2014 à 2016)	gratuit
<input type="radio"/> Distance 1,5 km	(nés de 2010 à 2013)	3 euros
<input type="radio"/> Distance 1,8 km	(nés de 2008 à 2009)	3 euros
<input type="radio"/> Distance 9,2 km	(nés en 2007 et avant)	12 euros

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS RÈGLEMENT

A fournir avec votre inscription

Non-licenciés : Certificat Médical **obligatoire** de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Licenciés FFA : Photocopie de votre licence (n°)

Assurances : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès de l'assureur GROUPAMA de Pont de Chéruy. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Autorisation parentale : J'autorise mon fils, ma fille, mineur (e) à participer à la course prévue pour son âge et dégage l'organisation de tout incident physiologique futur ou immédiat.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses

Signature obligatoire

Signature des parents pour les mineurs